

l'Ecuellois

Bulletin d'Informations de la Municipalité d'Ecuelles
www.mairie-ecuelles.fr

Le mot du Maire :

Chaque année, la France déplore 8000 morts sur ses routes, un record pour l'Europe. Très récemment, un accident a tué 5 jeunes gens de 18 à 20 ans. Le jeune conducteur (15 jours de permis de conduire) roulait, semble t'il, à 130 km/h avec 1,38 g d'alcool dans le sang. Des annonces de ce type sont insupportables.

Avec le retour des périodes automnales et hivernales, le risque d'accident se trouve accru du fait même des conditions climatiques. Pourtant il faut être lucide, le temps n'est pas la seule cause "accidentogène". Il nous faut penser (même si certains évoquent le contraire) à mettre nos ceintures de sécurité, autant pour la protection qu'elle procure que pour éviter l'amende et le retrait de point sur le permis (3 points).

De même, nous sommes, en temps que parents, inquiets quand nous savons nos Jeunes "en boîte". Vont-ils penser à prévoir un chauffeur qui n'aura pas consommé de boisson alcoolisée ? Pour mémoire, rappelons que le taux d'alcool au delà duquel il y a délit est de 0,5g/litre de sang et qu'il entraîne amende et suppression de points (6 points).

N'oublions pas dans cet inventaire, l'utilisation du téléphone portable en roulant ou le non-port du casque pour les "2 roues" qui se traduit par une amende et respectivement par la suppression de 2 et 6 points. Enfin, rappelons que le cas "d'homicide involontaire" est passible de 5 ans de prison et 7 500 euros d'amende, peines qui peuvent passer à 10 ans et 15 000 euros en cas de circonstances aggravantes (drogue, défaut de permis, délit de fuite, excès de grande vitesse, etc.).

Toutes ces amendes et ces points ne seraient rien s'il n'y avait derrière tout ça le risque d'accident et la disparition d'êtres qui nous sont chers.

Il vaut mieux être un peu en retard plutôt que d'être attendu pour l'éternité...

Alors, soyons prudents et... bonne route à Tous !



Jacques Maréchal

POUR QUE BRILLE NOTRE VILLAGE !

Pour la troisième année consécutive, le Conseil Général organise le concours départemental des Villes, Villages et Maisons Illuminés.

L'année dernière, cet événement a rassemblé 213 communes, plus de 1000 maisons seine-et-marnaises et 250 commerces.

Cette année, Ecuelles se doit de participer à ce concours en faisant des efforts particuliers afin de créer une ambiance festive pour les fêtes de fin d'année.

Alors que chacun fasse briller de mille feux sa demeure !

La Mission Locale

La Mission Locale de la Seine et du Loing organise son 1^{er} forum métiers " Une vie... des Métiers", à Nemours le 28 avril 2004.

L'objectif de cette journée est de faire découvrir aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, des métiers peu ou mal connus et représentatifs du bassin

économique local.

Plusieurs domaines seront représentés : santé, agriculture, aide à la personne, transport et logistique, artisanat, métallurgie, métiers de la forêt, hôtellerie et restauration.

Ce forum réunira aussi bien des entreprises que des organismes de formation, ainsi le visiteur pourra découvrir une profession et la formation permettant d'y accéder. Différents organismes d'aide à la recherche d'emploi et d'orientation seront également présents.

En outre, lors du forum "Une vie... des métiers" certains chefs d'entreprise porteront leurs offres d'emploi à la connaissance du public présent.

Nous reviendrons sur cette information dans un Ecuellois à venir.

ASSEDIC

Pour aller encore plus loin, l'ASSEDIC du Sud-Est Francilien renforce et déploie son offre de services.

Pour cela, elle met en place une plate-forme téléphonique qui permet aux demandeurs d'emploi d'effectuer la plupart de leurs démarches vis à vis de l'ASSEDIC sans avoir à se déplacer.

' 0811 01 01 77 du lundi au jeudi de 8h45 à 16h15 et le vendredi de 8h45 à 12h15.

ABRI BUS

Comme nous vous l'avions annoncé (voir l'Écuellois n°26) un nouvel abri bus a vu le jour au rond-point de Charmois sur la RD 218. Une étude est en cours pour la pose de l'éclairage publique, sécurisant les lieux.



ROND-POINT DE CHARMOIS

Des travaux de renforcement d'une partie des bordures de la chaussée ont été réalisés pour résister aux passages d'engins de forts tonnages.



Le Rond-point durant les travaux

Cadeau de Noël

Pour les prochaines fêtes de fin d'année, pensez

à offrir le livre retraçant la vie de la commune :
"ECUELLES AU CŒUR DE L'HISTOIRE".

Un cadeau apprécié qui fera toujours plaisir.

En vente à la Mairie au prix de 25 euros.

Les envahisseurs toxiques

Les déchets sauvages de résidus toxiques continuent de souiller l'espace situé face au gymnase Jean Mermoz.

Ces dépôts se font bien évidemment et malheureusement en dehors des jours de collectes prévus à cet effet.

Aussi, dans l'espoir de contrecarrer cette nuisance, la Mairie d'Ecuelles a déposé une demande de ramassages supplémentaires auprès des services concernés, afin d'éviter de transformer cet endroit en décharge. Il faut reconnaître que bon nombre de communes ne possède pas ce genre de service et une infime partie de leurs administrés déposeraient, semble t'il, leurs déchets à Ecuelles.

Propager l'information au delà du territoire communal et instaurer localement des collectes, seraient donc de bon aloi.

Pôle Economique des Renardières

Comme beaucoup ont pu le constater, les travaux de viabilisation de la deuxième tranche du Pôle Economique des Renardières ont commencé.



Ce chantier d'une importance non négligeable devrait se terminer fin novembre, laissant ainsi la place à l'installation des entreprises concernées.

Les Restos du Cœur

Durant l'hiver, pour la 10^{ème} année consécutive, le centre des Restaurants du Cœur de la région de Moret, sera ouvert à partir du 9 décembre 2003 (jusqu'en mars 2004), les mardis et vendredis, de 9h00 à 11h00, afin d'aider les familles les plus démunies.

*"Les Restos du Cœur", 31, rue de l'Orvanne,
Ecuelles*

Le coin des Associations

ADSCE

La section "canoë kayak" organise le dimanche 23 novembre 2003 à partir de 10h00, le 17^{ème} critérium du Loing. Le départ sera donné à l'écluse d'Ecuelles. Cette compétition comptera comme sélection inter-régionale pour la saison 2003/2004, gérée par la Ligue Ile de France.

La remise des récompenses aura lieu dès la fin de la compétition, soit vers 16h30 à la salle Jean Mermoz.

Dates à retenir :

Anciens Combattants : Mardi 11 novembre.
Tous les habitants de la commune sont invités à honorer ses soldats tombés pour notre liberté.

Rendez-vous, à 11h00, devant la Mairie puis dépôt de gerbes au monument aux Morts.

ECOLES – Samedi libéré : 15 novembre 2003

COMITE DES FETES

Soirée Bavaroise samedi 29 novembre

Infos pratiques

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

(Rappel)

Jusqu'au 31 décembre 2003 INCLUS, les électeurs et électrices ayant changé de domicile ou de résidence, les personnes qui, remplissant les conditions requises ne sont actuellement inscrites sur aucune liste électorale, les Français et Françaises ayant atteint l'âge de 18 ans ou qui sont nés entre le 1^{er} mars 1985 et le 28 février 1986, sont invités à déposer leur demande d'inscription. Ils devront justifier soit du domicile, soit des six mois de résidence exigés par la loi, soit de leur qualité de contribuable.

Les électeurs trouveront tous renseignements utiles en mairie.

P.M.I.

La consultation mobile de Protection Maternelle et Infantile passera dans notre commune le jeudi 6 novembre 2003 de 14h15 à 14h45 à la Résidence de Ravanne.

' 01.40.05.33.62

BEBE BUS

Le Conseil Général de Seine-et-Marne met à la disposition des familles et des Assistantes Maternelles un prêt gratuit de livres, de cassettes audio et de disques compacts, pour les enfants de moins de 3 ans.

Le "BébéBus" passera dans notre commune le 9 décembre 2003 de 13h30 à 14h30 sur le parking rue de Ravanne.

' 01.60.56.95.17

courrier électronique : malves@cg77.fr

UNITE D' ACTION SOCIALE"

Service social DASSMA, 1 rue André Thomas, 77875 MONTEREAU CEDEX

Mme TORRES, assistante sociale effectue une permanence le lundi après-midi, tous les 15 jours, à la maison communale, au Rond-point de Chamois, à Ecuelles. Les rendez-vous doivent être pris auprès du secrétariat :

' 01 60 57 22 33

Permanences en novembre sur Ecuelles :

- Lundi 3 novembre, de 14h00 à 17h00
- Lundi 17 novembre, de 14h00 à 17h00

JEUNES VIOLENCE ECOUTE

"LA VIOLENCE, MOINS ON N'EN PARLE, PLUS ÇA FAIT MAL !"

Si vous êtes un jeune confronté à de la violence scolaire, insultes ou racket, il existe un moyen anonyme et gratuit pour vous aider :

' 0800 20 22 23

7 jours sur 7, de 8h00 à 23h00, une équipe de professionnels (juristes, psychologues) est à votre écoute.

RAMONAGE DES CHEMINÉES

Il est rappelé aux habitants l'obligation de ramoner les cheminées pour raison de sécurité.

SERVICE "EMPLOI"

Les permanences du service "Emploi" se tiennent tous les lundis de 14h00 à 17h00 à la maison communale, rond-point de Charmois à Ecuelles.

Personne à contacter : Mme DEJEAN
 ' 01 64 31 18 76

RENTREE SCOLAIRE 2004



En vue des prévisions d'effectifs pour la prochaine rentrée scolaire, si vous êtes parents d'un enfant né en 2001 et 2002, il vous est demandé, si possible, de vous rendre en Mairie pour la pré-inscription de votre enfant.

TAILLE DES HAIES

Bon nombre de clôtures végétales sont sujettes à conflit entre voisins.

Il faut savoir que la taille et l'entretien de ces haies font l'objet d'un arrêté municipal (n°2003-28) du 24 juillet 2003.

En voici l'extrait qui intéresse plus particulièrement les particuliers :

"Les haies qui séparent des propriétés mitoyennes, plantées à moins de 2 mètres des limites séparatives, ne doivent pas dépasser 2 mètres de hauteur. Ces mêmes haies doivent être entretenues par les propriétaires de façon à ne pas empiéter sur le domaine public (trottoirs, voies piétonnes etc)". Cet arrêté est à la disposition des administrés en Mairie.

RECENSEMENT "SERVICE NATIONAL"

(RAPPEL)

Un ensemble d'obligations s'adressant à tous les Français, hommes et femmes, est mis en application depuis la parution de la loi 97-1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du Service National.

Ainsi, tout citoyen âgé de 16 ans est désormais tenu de se faire recenser à la mairie de son domicile.

Depuis le 1^{er} janvier 1999, les jeunes, garçons et filles doivent se faire recenser à 16 ans dans le mois anniversaire. Une attestation de recensement leur est remise à cette occasion.

Elle est en outre nécessaire pour se présenter à certains examens (BAC, permis de conduire, etc.)

ENLEVEMENT "ENCOMBRANTS" (1m³ par foyer)

Vendredi 21 novembre

Nous vous rappelons que vos "encombrants" doivent être déposés sur le trottoir la veille du jour de l'enlèvement et ne doivent pas rester sur le trottoir s'ils ont été déposés trop tard.

Prochain enlèvement : vendredi 19 décembre

COLLECTE DES DECHETS TOXIQUES (Kangourou)

Samedi 29 novembre de 16h à 18h30

rue Georges Villette, parking face à la salle J. Mermoz.

Prochaine collecte : samedi 27 décembre

Attention : Il est rappelé que le dépôt sauvage sur l'aire de stationnement du camion Kangourou est strictement interdit.

SERVICES MUNICIPAUX

Téléphone Mairie : 01 60 70 55 04

E-mail : mairie.ecuelles@wanadoo.fr

Site Internet : www.mairie-ecuelles.fr

En raison des fêtes de fin d'année, les services municipaux seront fermés les samedis 27 décembre 2003 et 3 janvier 2004.

OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE :

Lundi au Jeudi :	de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h30
Vendredi :	de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00
Samedi :	de 10h00 à 12h00 uniquement pour l'état civil.

ACCUEIL TELEPHONIQUE :

Lundi :	de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
Mardi au Jeudi :	de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
Vendredi :	de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Samedi :	de 10h00 à 12h00

Place publique – L'Écuellois

Conception et réalisation : Commission "Information et communication"

Directeur de publication J. MARECHAL – Impression : Mairie